

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 février 2019, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-19/B-00028
Propriétaire(s) : Fouad Khalil et Mouna Elhaj
Emplacement : 1495, (1499), avenue Queensdale
Quartier : 10 - Gloucester-Southgate
Description officielle : lots 248, 249, 250, 251, 252 et 253 et partie de l'allée
(fermée par l'ordonnance du tribunal GL52533),
plan enregistré 236
Zonage : R1WW
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes. Une parcelle sera occupée par la maison existante et il est proposé de construire une maison isolée sur l'autre parcelle vacante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 15,24 mètres sur l'avenue Quesdale, une profondeur de 30,48 mètres et une superficie de 464,5 mètres carrés. Il s'agit d'une parcelle vacante sur laquelle sera construite une maison isolée proposée et qui sera située au 1499, avenue Queensdale.

Le terrain qui sera conservé est représenté par la partie 2 du plan qui accompagne la demande. Il aura une façade de 30,48 mètres sur l'avenue Queensdale, une profondeur de 30,48 mètres et une superficie de 929 mètres carrés. Cette parcelle est occupée par la maison existante située au 1495, avenue Queensdale.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.